

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N° 37 / Mars 2017



Inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2017

Les inscriptions en petite section de l'école maternelle se feront à la mairie de Volmerange les-Mines **du lundi 3 avril au jeudi 13 avril (inclus)**. Sont concernés les enfants nés **entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2014**.

Les familles désireuses d'inscrire des nouveaux élèves (hors petite section) se feront connaître au plus vite auprès du directeur de l'école.

Réforme fiscale luxembourgeoise

La municipalité organise en collaboration avec les assurances BASTIAN, spécialistes de la fiscalité au Luxembourg, une réunion d'information à destination **des travailleurs frontaliers le mercredi 5 avril à 20h00** à la salle des fêtes.

Lors de cette séance, seront abordés les différents points de la réforme fiscale luxembourgeoise.

A l'issue de la réunion, les participants auront la possibilité d'être conseillés individuellement sur leur situation personnelle.

Nettoyage du bassin

En raison du nettoyage du bassin d'alimentation en eau potable, **le mercredi 19 avril**, des baisses de pression et des coupures d'eau sont à prévoir **dès le mardi 18 avril en soirée et le mercredi 19 avril**. La remise en service sera réalisée sans préavis.

Veillez nous excuser par avance pour les désagréments occasionnés.

Repas des Aînés : les inscriptions sont ouvertes

Comme chaque année, le CCAS invite les aînés de Volmerange les Mines à partager un moment convivial autour d'un repas dansant. Tous les Volmerangeois de 65 ans et plus peuvent y participer. Le repas aura lieu **le dimanche 2 avril à 12h00**, à la salle des fêtes. Il est nécessaire de s'inscrire. Les réponses doivent parvenir en mairie avant **le mercredi 29 mars**, dernier délai. Les Volmerangeois de 65 ans et plus ont reçu un courrier personnalisé assorti d'un coupon-réponse, qu'il suffit de déposer en mairie ou dans la boîte aux lettres.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous êtes priés de vous faire connaître en mairie.

Accueil des nouveaux arrivants

Bienvenue dans votre nouvelle commune !

Tous les ans au mois de mars, la municipalité organise une matinée d'accueil des nouveaux Volmerangeois. Une manière pour les nouveaux habitants de faire connaissance avec leur nouvel environnement et de prendre contact avec Monsieur le Maire, ses adjoints et les présidents d'association.

Aussi serions-nous heureux de vous accueillir **le samedi 25 mars à 10h30** au Mille Club (au-dessus de la salle des fêtes), rue des écoles

Un courrier d'invitation a été envoyé à tous les nouveaux arrivants sur la commune. Si toutefois vous êtes concerné et vous n'avez pas reçu l'invitation, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 03.82.50.61.07 ou mairie@volmerangelesmines.fr

Concours Photos

Pour illustrer sa carte de vœux 2018, la commune de Volmerange les Mines organise un concours de photographies sur le thème « Patrimoine et paysages de Volmerange les Mines ». Les photos doivent être prises sur le territoire de la commune et être en lien avec le thème du concours.

Les photos au format JPEG doivent être envoyées sur le mail de la commune mairie@volmerangelesmines.fr **avant le 31 octobre**.

Le jury sera composé des membres de la commission communication.

Pour participer au concours, vous devez habiter Volmerange les Mines, indiquer vos nom, prénom et numéro de téléphone. Il n'y a aucune limite d'âge.

La photo qui remportera le premier prix illustrera la carte de vœux de Volmerange les Mines. Son auteur remportera également un bon d'achat de 100 €.

Les photos deviendront propriété de la commune qui pourra les utiliser sur tous les supports de communication en citant le nom de son auteur.

Toutes les photos seront exposées en mairie du 4 au 31 décembre 2017, puis à la salle des fêtes lors de la cérémonie des vœux début janvier 2018.

Nettoyage de printemps

Le samedi 22 avril, la municipalité de Volmerange les Mines, à travers la Commission Environnement et Patrimoine, invite toutes les bonnes volontés à participer à une opération éco-citoyenne de nettoyage de la commune.

Si vous souhaitez participer au nettoyage de printemps, inscrivez-vous avant **le mercredi 19 avril 18h00** auprès de la mairie tél. 03.82.50.61.07 ou mairie@volmerangelesmines.fr.

Rendez-vous **samedi 22 avril à 9h00** devant la mairie pour la répartition des équipes et la traditionnelle photo souvenir. Les équipements (gants, gilets, sacs poubelle) vous seront fournis.

Un barbecue sera offert par la municipalité en fin de matinée à tous les participants.

Non à une autoroute A31 à péage! Oui à une autoroute A31 à 3 voies!
Je signe la pétition sur www.volmerangelesmines.fr ou en mairie.

Chasse aux œufs

Le comité culturel municipal organise sa traditionnelle **chasse aux œufs** dans le parc de la Mine (près de la caserne des pompiers), le **dimanche de Pâques 16 avril à 10h**, pour les enfants de la maternelle jusqu'au CE2. Les enfants devront être obligatoirement accompagnés par un parent.

URBANISME : Modification du seuil de recours obligatoire à l'architecte

Le seuil de recours obligatoire à l'architecte pour les personnes physiques qui édifient ou modifient des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole, est fixé à **150 m²** (au lieu de 170 m² précédemment) de surface de plancher.

Il s'applique aux demandes de permis de construire déposées à compter du **1er mars 2017**.

Don du sang, don de soi

Quatre fois par an, l'association pour le Don du Sang Bénévole de Volmerange et environs et l'EFS (Etablissement Français du Sang) organisent une collecte à la salle des fêtes de Volmerange.

Anonyme et gratuit, le don du sang permet aux malades et accidentés de bénéficier des transfusions sanguines nécessaires à leurs pathologies. Tout le monde peut donner son sang, à condition d'être majeur et en bonne santé.

La prochaine collecte aura lieu le **mercredi 22 mars de 15h30 à 19h00** à la salle des fêtes de Volmerange

La benne à déchets verts de retour !

Avec l'arrivée des beaux jours et des premières tontes, la benne à déchets verts est de retour sur le parking en face de la boulangerie. Vous pouvez y déposer vos déchets végétaux.

Rappel Vie citoyenne

La Commune de Volmerange-les-Mines s'efforce de développer un cadre de vie agréable de par notamment le fleurissement, l'aménagement et l'entretien de nos espaces verts. C'est avant tout un environnement protégé et respecté par tous et c'est pourquoi tout propriétaire ou locataire doit :

- Entretien son terrain bâti ou non bâti
- Elaguer les arbustes et les plantations situés en limites de propriété avec le domaine public et le domaine privé
- Désherber s'il y a lieu au droit de leur immeuble (arrêté municipal en date du 17 mars 2016).

Attention au bruit ! Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies...) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté municipal.

Un rappel s'impose pour vous informer des horaires autorisés pour effectuer ces travaux :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h et de 13h00 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h

Le brûlage des déchets, dont les déchets verts ou autres, est formellement interdit dans la commune de Volmerange les Mines. Brûler des déchets peut-être puni d'une amende.

Pour éviter d'encombrer les trottoirs et d'entraver la circulation des piétons, pensez à sortir votre poubelle seulement le lundi (le jeudi pour les sacs de tri) après 19h et à la rentrer le mardi dès que possible après le ramassage.

Merci à tous de veiller à la tranquillité de chacun.

Bon appétit !

Le "Food truck" (camion gourmet) "A Croquer" s'installe dorénavant place Raymond Locatelli, le jeudi de 18h à 21h00 au lieu du lundi.

Lise LOYOT vous propose ses bonnes pâtes fraîches accompagnées de sauce maison, mais aussi ses soupes, salades et desserts le tout cuisiné maison pour vos dîners faciles en semaine...

Pour info vous pouvez trouver également place Raymond Locatelli :

- le mardi, le camion "L'atelier du Gourmet", pour vos hamburgers,
- le mercredi, le camion "N & G" pour votre cuisine Thai.

Ce qui fait bouger les volmerangeois !

L'audition des élèves de l'école de musique de Volmerange est un moment privilégié dans l'année.

Au-delà de l'intérêt direct des parents d'élèves qui viennent écouter et encourager leurs enfants, ce moment musical ne leur est pas exclusivement réservé : au contraire, il vous permet de découvrir l'école de musique, les divers cours de Jardin musical, d'Éveil musical, de formation musicale et instrumentale que l'école de musique propose.

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable : dimanche 26 mars 15h salle des fêtes de Volmerange, rue des Ecoles.

Entrée gratuite.

Informations diverses

- Madame Claire BORRE, diététicienne libérale au Clos Sainte Barbe, a cessé son activité le 28 février.
 - ALEXIS, dans le cadre de sa convention avec la CCCE, organise une réunion d'information sur les démarches de création et reprise d'entreprises, **le vendredi 7 avril à 14h00** en mairie de Volmerange les Mines.
 - ENEDIS et GRDF procéderont au relevé des compteurs d'électricité et de gaz **du 30 mars au 4 avril**.
 - Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 22 mars et le mercredi 12 avril** de 9h45 à 10h30, place Raymond Locatelli.
 - La société Bormann procédera au **balayage des caniveaux le jeudi 6 avril** (sous toutes réserves).
 - Madame Joëlle GENDT, **écrivain public** tient sa permanence **tous les mercredis matin de 9h à 11h** en mairie.
 - Monsieur Marc CHATEL, **conciliateur de justice** assurera ses permanences, **sur rendez-vous, le jeudi 6 avril et le jeudi 27 avril de 15h à 17h**, en mairie. **Contact pour rendez-vous : Marc CHATEL 06.50.70.12.18.**
-